

Planter des haies « pour aller encore plus loin »

BORDEVILLE

Viticulteur en Fins bois, engagé dans plusieurs démarches environnementales, Julien Massé mise sur les haies, réservoir de biodiversité

Hélène Rietsch

h.rietsch@sudouest.fr

« On n'invente rien. On reconstruit finalement comme avant. » Julien Massé, 33 ans, viticulteur et céréalier à Bordeville (40 ha de vigne exploités avec ses parents et 50 ha de céréales) aux portes de Rouillac, regarde en spectateur, une fois n'est pas coutume, les plantations en cours de 3 000 arbres sur ses terres céréalières.

Il faut dire qu'en ce moment la taille de la vigne l'occupe pleinement avec ses trois salariés. Alors pas question « de se disperser ». Julien Massé fait confiance à l'expertise de l'association Prom'haie (maître d'œuvre) qui œuvre depuis 1989 pour le retour des haies dans les territoires ruraux en Nouvelle-Aquitaine. Et avec elle à l'association Maïa Charente, chantier d'insertion de la Croix-Rouge à La Couronne, spécialisée dans la plantation de ces végétaux (piquetage et paillage).

Sur cinq parcelles, 1,2 kilomètre de long, 32 espèces dessineront à l'avenir un nouveau paysager d'arbres et d'arbustes. Une alternance d'arbres de trois strates : chênes, cormiers, merisiers dits de haut jet (20-25 mètres à l'âge adulte), noisetiers (8-15 mètres) et buissons de 20 centimètres à 2 mètres.

En trois jours à peine, les planteurs ont dessiné les contours des futures haies, de celles qui avaient été arrachées quelques décennies auparavant. « C'est le père de Ju-



Julien Massé, viticulteur, a fait confiance à Prom'haie et l'association Maïa Charente pour planter 3 000 arbres sur ses cinq parcelles, soit près de 1,2 kilomètre de haies. PHOTOS H. R.

lien qui m'a dit : "Je refais finalement ce que mon père a arraché." À l'époque, c'est ce que les techniciens agricoles conseillaient pour produire plus », rapporte Dominique Lerosey. Le responsable du chantier d'insertion est un ardent défenseur des plantations d'arbres, réservoirs de biodiversité. Cela fait vingt ans qu'il plante des haies en Charente. Il a d'abord commencé chez les maraîchers bio. Aujourd'hui, la demande ne cesse de monter. Il se réjouit d'intervenir aussi chez des viticulteurs, et ce depuis la troisième année.

« Un pied à l'étrier »

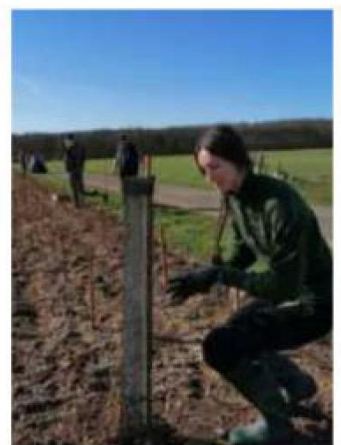
La haie a tout pour séduire. Des atouts paysagers, faunistiques, « idéale pour se protéger du vent et limiter la dispersion de produits phyto », assure le spécialiste. « Pour moi, c'est la suite logique de la certification environnemen-

tales cognac et la Haute valeur environnementale, décrochée en octobre », apprécie Julien Massé, démarche mise en place par la filière via le Bureau national interprofessionnel du cognac (1).

Autre atout, elle peut être subventionnée jusqu'à 70 %. Son coût : 12 000 euros.

Mieux encore. L'agriculteur et viticulteur conventionnel voit là « un pied à l'étrier pour aller plus loin, peut-être demain le zéro pesticide ». Engagé depuis 2012 dans le réseau Ecophyto, il est passé à un seul passage phyto (sur trois) par an, privilégie de plus en plus les couverts végétaux (radis, seigle...) dans ses vignes.

Ce nouveau « point d'étape important » doit lui permettre, dit-il, de continuer à défendre les pratiques du développement durable dans le vignoble, avec la volonté de « valider et certifier ». Et, pourquoi pas, de poursuivre la démar-



Minutieux piquetage des haies avant paillage

che dans ses vignes.

(1) La semaine dernière, Charles Lebecq, autre viticulteur certifié à Ambleville, plantait 300 arbres et 25 espèces.